



FACULTÉ DE
DROIT
Grenoble

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

**Double diplôme
avec l'Université
Libre de Bruxelles
(Belgique)**

L'ORIGINALITE DU DIPLOME

Double diplôme entre le [M2 droit public des affaires](#) et le [master en droit à finalité « droit public et international »](#) de l'Université libre de Bruxelles.

Les étudiants font leur première année de master à Bruxelles et leur seconde année de master à Grenoble.

▶ PRÉSENTATION

DIPLÔMES DÉLIVRÉS :

Master 2 Droit public des affaires
Master en droit à finalité « droit public et international »

DURÉE DES ÉTUDES :

2ans

▶ ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE :

Bac +3

DIPLÔME EXIGÉ :

Licence en droit

NOMBRE DE PLACES :

3 étudiants par Université partenaire

▶ FRAIS D'INSCRIPTION

Les étudiants doivent s'acquitter des frais d'inscription exclusivement dans l'université d'origine.

▶ BOURSE

Ce double diplôme est soutenu financièrement par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les étudiants sont donc susceptibles de bénéficier, durant leur mobilité à Bruxelles, d'une bourse de mobilité étudiante s'ajoutant à la bourse Erasmus

▶ CANDIDATURE

- Etudiants inscrits à l'UGA : dépôt de la candidature en ligne entre octobre et novembre (1 an avant la mobilité prévue). Pour plus d'information suivre [ce lien](#).
- Etudiants extérieurs (hors UGA) : envoi de la candidature au responsable pédagogique du diplôme à l'UGA entre octobre et novembre (1 an avant la mobilité prévue). La candidature comprend le CV, la lettre de motivation (projet d'étude) et les relevés de notes pour tout le cursus universitaire.

▶ CONDITIONS D'ADMISSION ET SELECTION

Chaque université procède à la pré-sélection, la sélection définitive est faite par une commission conjointe paritaire.

▶ CONDITIONS D'OBTENTION DU DOUBLE DIPLOME

Le contrôle des connaissances des étudiant(e)s est fait selon les conditions en vigueur dans l'université d'accueil.

L'obtention du diplôme est soumise à la condition d'avoir respecté les exigences prévues dans le Règlement des études des masters concernés.



► ORGANISATION DES ÉTUDES : PROGRAMMES

1^{ère} année
Université Libre de Bruxelles
(Belgique)

Tronc commun :

- Droit administratif (*avec les travaux pratiques si l'étudiant en fait le choix*)
- Droit du procès civil (*avec les travaux pratiques si l'étudiant en fait le choix*)
- Droit de la sécurité sociale
- Méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit public interne

Cours à option où l'étudiant choisit 7 cours parmi les 10 suivants :

- Droit administratif approfondi
- Droit public approfondi
- Contentieux administratif
- Contentieux constitutionnel
- Droit public de l'économie
- Droit social de la fonction publique
- Droit de l'environnement (aspects de droit interne)
- Droit public européen
- Protection internationale et européenne des droits et libertés
- International and European Environmental Law

L'étudiant choisit 3 cours parmi les 5 suivants :

- Management public : les instruments
 - Sociologie des organisations et leadership
 - Sociologie de l'action publique
 - Management public : les grands principes
 - Théorie et pratique des marchés publics
-

2^{ème} année
Faculté de droit de
Grenoble :

Liste des cours à consulter

- [M2 droit public des affaires](#)
 - **Peut être complété par le M2 Management public porté par Grenoble IAE**
-

▶ **DEBOUCHES**

Grâce au double diplôme « droit public des affaires » & « droit public et international », les étudiants accèdent aux marchés du travail des deux pays partenaires. À noter que le master obtenu à l'ULB permet une inscription auprès du barreau belge pour exercer la profession d'avocat.

▶ **CONTACTS**

Responsable Pédagogique :

Sébastien BERNARD

Sebastien.Bernard@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable Administrative :

Oxana MARIE

Chargée de la mobilité et des partenariats

Tél. : +33 4 76 82 54 93

oxana.marie@univ-grenoble-alpes.fr

